

Direction des Ressources Humaines,
des Assemblées et des Finances
Services des Assemblées et de la Comptabilité

Arrêté N° 22-2474

désignant Gilbert FONTUGNE, conseiller départemental du canton de Marvejols représentant de la Présidente du Conseil départemental lors de présentation du plan d'actions actualisé de la Communauté de Communes du Gévaudan et des Communes de Bourgs-sur-Colagne et de Marvejols dans le cadre de l'Opération de revitalisation du territoire (O.R.T.)

LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

- VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 3221-11 et L 3321-1-3 ;
- VU les articles L 221-2 et L 222-2 du code des relations entre le public et l'administration ;
- VU l'installation du Conseil départemental en date du 1er juillet 2021 et l'élection de Sophie PANTEL en qualité de la Présidente du Conseil Départemental ;
- VU la délibération n°CD_21_2014 du 1^{er} juillet 2021 constatant l'élection de la commission permanente du Conseil départemental ;

Considérant l'impossibilité pour la Présidente du Conseil départemental d'assister à la signature de la convention « Opération de revitalisation du territoire (O.R.T.) » le vendredi 25 novembre à 14 h 30.

ARRÊTE

ARTICLE UNIQUE

La Présidente du Conseil départemental donne mandat à M. Gilbert FONTUGNE, conseiller départemental du canton de Marvejols :

- pour la représenter lors de présentation du plan d'action actualisé de la Communauté de Communes du Gévaudan et des Communes de Bourgs-sur-Colagne et de Marvejols dans le cadre de l'Opération de revitalisation du territoire (O.R.T.) et lors de la signature de la convention O.R.T, le vendredi 25 novembre à 14 h 30.

Date de publication : 24 novembre 2022

- accomplir l'ensemble des actes nécessaires au titre de cette représentation,
- pour signer la convention « Opération de revitalisation du territoire (O.R.T.).

Mende, le 24 novembre 2022

La Présidente du Conseil Départemental,
Sophie PANTEL



Date de publication : 24 novembre 2022